



Revue de Presse

Le groupe de transport et logistique Delanchy investit 7 M € à Capécure. Le groupe de transport et logistique Copromer-Delanchy (3 000 personnes réparties sur 40 plateformes réfrigérées), basé sur la zone Capécure à Boulogne-sur-Mer, vient de racheter un bâtiment à la CAB pour 1 million d'euros. Les travaux de rénovation devraient débuter dans 15 jours pour finir fin juillet. Il accueillera un entrepôt logistique de produits agroalimentaires frais et ultra frais. Un autre bâtiment va être construit en septembre pour rattacher le bâtiment actuel de la société à celui qui vient d'être acquis. Le coût de l'investissement est de plus de 7 millions d'euros. Avec l'extension, trente postes vont être créés sur les quatre années à venir. (La Voix du Nord – 26/03/2016)

3 Suisses est à vendre. Le groupe 3SI, filiale de l'Allemand Otto, envisage de vendre toutes ses enseignes de e-commerce en France, dont la marque 3 Suisses et Cogemad-Excédence, mais aussi celles de Belgique (Unigro), Espagne, Allemagne (3Pagen), Autriche et République tchèque (Cemod). 3 SI, qui vient d'investir 15 millions d'euros dans sa filiale d'acheminement de colis Mondial Relay, est par ailleurs en négociations exclusives pour racheter Girard Agediss, leader français de la livraison de produits encombrants. Concernant 3 Suisses France, le groupe va, dans un premier temps, créer une nouvelle entité qui ne concernera que les activités de e-commerce mode et décoration (40 salariés) et y rattacher 3 Suisses Belgium. C'est cette nouvelle structure qui sera mise en vente. A terme, un PSE sera mis en place pour les 147 salariés de l'actuelle structure. (Les Echos – 29/03/2016)

Combiné ferroviaire T3M : Lille-Marseille sur pause. Annoncée pour mars 2016, la liaison combinée ferroviaire entre Lille et Marseille ne sera mise en place par T3M qu'en septembre pour cause de difficulté d'accès aux terminaux ferroviaires marseillais. L'opérateur de transport combiné ferroviaire T3M avait annoncé l'ouverture en mars 2016 d'une liaison directe entre Lille et Marseille. « Nous avons pris du retard car il nous est difficile d'avoir accès aux terminaux » a reconnu Jean-Claude Brunier, PDG de T3M, le 25 avril 2016 lors de la SITL. Faisant allusion aux « difficultés à Mourepiane » et se félicitant de « l'impatience exprimée du côté de la communauté portuaire marseillaise », Jean-Claude Brunier a déclaré : « si Marseille nous avait attribué un terminal, nous y serions déjà. J'espère que la liaison sera effective avant la fin de l'année, si possible à la fin de l'été ». L'objectif affiché par T3M est la mise en place d'un service quotidien entre Lille et Marseille. La liaison devra être directe entre les deux terminaux, ce qui est un gage d'amélioration de la vitesse commerciale. Jean-Claude Brunier n'exclut

pas cependant, dans un premier temps, que la navette ferroviaire fasse un arrêt à Valenton, en région parisienne, afin que le train soit rempli dès le démarrage de la liaison Lille-Marseille. En 2015, T3M a transporté 107 018 unités de transport intermodal entre les terminaux de transport combiné de Lille, Nancy, Toulon, Bordeaux, Avignon, Fos, Bonneuil, Valenton et Novara. (N-PI.fr – 30/03/2016)

Après plus de trois mois d'attente, l'autoroute ferroviaire est bien née. L'autoroute ferroviaire Calais - Le Boulou est aujourd'hui une réalité. Le premier train de la compagnie VIIA a quitté le terminal ferroviaire du port de Calais dans la nuit de mardi à mercredi. Le premier train en provenance du Boulou devait arriver tôt ce jeudi matin. Une bonne nouvelle pour l'économie calaisienne, mais pas pour les riverains de la voie ferrée. L'autoroute ferroviaire mesure 1 200 kilomètres, et les trains exploités par la société VIIA (filiale de SNCF Logistics) comptent vingt wagons et peuvent transporter 40 semi-remorques. (La Voix du Nord – 31/03/2016) Sujet également développé chez N-PI.fr : www.n-pi.fr/autoroute-ferroviaire-calais-le-boulou-17225/

Pour les poids lourds, fini les routes belges (presque) gratuites. Chez nous l'écotaxe est enterrée. En Belgique, une taxe kilométrique s'applique à partir d'aujourd'hui à tous les poids lourds circulant sur un large réseau routier et autoroutier belge. Le tarif varie entre 0,074 et 0,292 € du kilomètre. Le montant exact dépend du poids du camion, de ses émissions, et du type de route emprunté. Tous les véhicules de plus de 3,5 tonnes sont visés, belges, mais aussi étrangers. Le syndicat de transporteurs FNTR redoute qu'une partie du trafic se reporte sur nos routes françaises, en particulier régionales. (La Voix du Nord – 01/04/2016)

Après le centre multimodal, le port de Lille poursuit sa révolution. Dans le cadre de sa mutation, le port de Lille entreprend depuis plusieurs mois de lourds travaux de déconstruction et de reconstruction qui ont notamment conduit le long de la 2ème avenue à la réalisation du centre multimodal de distribution urbaine (CMDU). Ces travaux de démolition ont produit des volumes considérables de déblais dont les superstructures ont déjà été évacuées par la route. Le reste l'est depuis plusieurs jours par l'eau. Une volonté du port de Lille. En tout, le stock à déménager se monte à près de 7 000 tonnes. Six bateaux seront nécessaires. Ces déblais seront acheminés jusqu'à la société Baudalet, à Blaringhem, dans les Flandres françaises, qui y gère le port fluvial de la ville. C'est la société Ortec, implantée au port de Santes, qui a été chargée du transport. D'un point de vue écologique, cette opération fluviale n'est pas neutre. Elle permet, en effet, d'éviter l'émission de 86 tonnes de CO2



comparé au transport par route. (La Voix du Nord – 04/04/2016)

Dunkerque fait la part belle aux modes alternatifs. Le port de Dunkerque (3ème port français) annonce pour 2015, une part de 52% d'utilisation des modes alternatifs à la route dans les acheminements terrestres du port, soit une augmentation de 3 points en 1 an. Le ferroviaire progresse de 1 point pour atteindre 31%, grâce à l'élargissement de l'hinterland céréalier de Dunkerque, qui permet l'acheminement par fer de près de 320.000 tonnes de céréales. La navette Dunkerque-Bonneuil (Val de Marne) vient par ailleurs de tripler sa fréquence. La part modale du fluvial reste à 16% avec, là aussi, une importante quantité de céréales acheminées par voie d'eau (1,3 Mt en 2015). Le transport combiné est un succès, avec Nord Ports Shuttle (NPS) sur Lille et Dourges, et Contargo sur Valenciennes. NPS met en service une deuxième barge dès ce mois-ci. Quant au transport par canalisation, il atteint actuellement 5% des acheminements terrestres du port mais pourrait croître avec la mise en service du terminal méthanier. (Supply Chain Magazine – 05/04/2016)

L'année record de l'immobilier logistique en Nord-Pas de Calais. Selon le dernier bilan publié par Tostain & Laffineur, près de 426 000 m² d'entrepôts logistiques ont été placés en 2015 en Nord-Pas de Calais. La région concentre ainsi 21% de la demande française et se classe en deuxième place après la région parisienne. Néanmoins, la région souffre d'un manque d'offres disponibles avec seulement 64 000 m² d'entrepôts en classe A. Mais les offres en "gris" (avec des permis de construire obtenus ou en cours de dépôt) sont nombreuses. Pour l'agence, le début de l'année 2016 semble moins dynamique par rapport à 2015, mais avec de belles transactions déjà signées. (La Voix du Nord – 06/04/2016)

La taxe belge : un mauvais « coût » aussi pour les transporteurs français. Le mouvement contre l'écotaxe en Belgique affecte les transporteurs routiers de ce côté-ci de la frontière. C'est le cas de l'entreprise de transport Despatures (26 salariés), basée au centre régional de Lesquin. En effet, les échanges avec la Belgique représentent 20 à 25% de l'activité de l'entreprise. Le chef d'entreprise craint des licenciements si la situation se dégradait encore. (La Voix du Nord – 06/04/2016)

LARECOLTE.FR double sa capacité de stockage. Créé en 2011, larecolte.fr propose aux agriculteurs des fournitures, petits matériels et consommables. Plus de 6 000 références sont proposées sur le site Web aux 13 000 clients. Après avoir levé un million d'euros en 2014 pour accélérer son développement, larecolte.fr poursuit sa croissance, enregistrant un

chiffre d'affaires en progression de 68% entre 2014 et 2015. La société vient d'investir dans un nouvel entrepôt de 1 100 m² situé au port fluvial de Lille, centre névralgique où transitent les 920 tonnes de marchandises expédiées chaque année. (La Voix du Nord – 08/04/2016)

Les routiers étrangers en France seront payés au SMIC. A compter du 1er juillet, les camionneurs étrangers amenés à opérer sur le sol français devront appliquer la réglementation française, notamment le SMIC. Cette mesure concerne essentiellement la pratique du cabotage (trois opérations de transport en France par les transporteurs étrangers). Jusqu'ici cette opération se faisait dans les conditions sociales du pays d'origine. Mais les charges sociales resteront celles du pays d'origine. La mise en oeuvre de cette mesure s'avère néanmoins complexe. (Les Echos – 11/04/2016)

2015, excellente année pour l'immobilier logistique dans le Nord Pas-de-Calais. « Le marché de l'immobilier logistique en 2015 a été un cru exceptionnel dont il faut se réjouir » déclare Antoine Tostain en préambule du bilan 2015 sur l'immobilier dans le Nord Pas-de-Calais publié par Tostain&Laffineur. 435.000 m² ont été signés l'an dernier, soit le double de 2014. Ce chiffre représente 19 transactions, 12 à la location pour un total de 237.000 m², et 9 à l'acquisition pour 198.000 m². Le volume des transactions a été surtout au bénéfice des chargeurs (48% des surfaces traitées), dont 40% en communauté urbaine de Lille, nouveau record pour la Métropole Européenne de Lille (MEL). La part des clés en main a été très significative puisqu'elle représente 45% des surfaces transactées, soit 200.000 m². Parmi les opérations signées en 2015, Orchestra pour 55.000 m² extensibles à 120.000 m², Carrefour pour 24.000 m² extensibles à 55.000 m², E.Leclerc sur 30.000 m² et JMT pour 12.000 m². A noter que la Caisse des Dépôts a lancé un bâtiment en blanc de 30.000 m² à Dourges Noyelles-Godault. La disponibilité des bâtiments disponibles de classe A se raréfie (22.000 m² à ce jour) et il n'y aurait plus sur le marché de catégories B ou C. 2016 semble partie pour enregistrer une prédominance certaine de transactions clé en main. Virtuo vient de signer un Befa de 10.000 m² en froid négatif pour le compte de XPO sur la zone Lesquin, et quelques méga-implantations seraient actuellement en cours de gestation. (Supply Chain Magazine – 08/04/2016)

Les entreprises Houtch et Hosson vont s'implanter à l'entrée de Vervins. Le chantier visant à accueillir l'entreprise de transport-logistique Houtch, sur un terrain situé à Fontaine-lès-Vervins, tout près du Créapôle à l'entrée de Vervins, est bientôt terminé. Un bâtiment de près de 6 000 m² a été construit permettant à l'entreprise d'agrandir ses possibilités de stockage. L'entreprise hutch est déjà



présente à Voulpaix. Un autre chantier est prévu sur la parcelle voisine afin d'accueillir l'entreprise Hosson, actuellement située route de Marle à Vervins. L'entreprise Hosson fait du négoce et de la distribution de combustibles : du fioul domestique pour particuliers, du gazole (ou gasoil) non routier (GNR) destiné au monde agricole et aux entreprises de travaux publics. (L'Aisne Nouvelle – 18/04/2016)

Maintien du triage SNCF de Somain : le comité de pilotage veut encore y croire. Un comité de pilotage extraordinaire, concernant la redynamisation du site ferroviaire de Somain, se tenait lundi, en sous-préfecture. Et, malgré les incertitudes, certains, dont le sous-préfet, pensent qu'elle reste possible. La Communauté de communes Coeur d'Ostrevent (CCCO) se dit prête à investir. Mais ne peut pas le faire seule. (La Voix du Nord – 20/04/2016)

CMA CGM au coeur d'une nouvelle alliance géante. L'armateur marseillais CMA CGM, numéro trois mondial du transport maritime de conteneurs vient de conclure une alliance avec le chinois Cosco Container Lines, le taïwanais Evergreen Line et le hongkongais Orient Overseas Container Line. Cette alliance devrait être opérationnelle en avril 2017. Si elle se concrétise, cette alliance portera sur une flotte de plus de 350 porteconteneurs et couvrira 40 lignes. (Les Echos – 21/04/2016)

Le made in China parcourt 11 500 km en train, une première. Sur les quais de la gare de Vénissieux (Rhône), un train vert et orange approche, les wagons remplis d'appareils électroniques, de lampes LED et de vêtements Decathlon. Jeudi 21 avril, le premier convoi chinois jamais arrivé en France par voie ferrée s'est arrêté dans la commune du sud-est de Lyon. Parti de Wuhan, une grande ville du centre de la Chine, il a parcouru 11 500 kilomètres. « *La majorité des marchandises entre les deux pays se transporte par voie maritime, ce qui prend normalement deux mois. En train, il ne faut que seize jours* », avance Jun Mao, responsable du projet au consulat de Chine à Lyon, pour expliquer cette initiative. De même, transporter des marchandises par voie ferrée est environ 80% moins cher que par voie aérienne, ce qui est plus raisonnable pour les entreprises de taille moyenne, fait valoir Wuhan Asia-Europe Logistics (WAE), l'entreprise chinoise qui organise cet impressionnant convoi. « *Il y aura deux trains par semaine de Wuhan à Lyon, et un train par semaine dans l'autre sens, soit au total 72 trajets aller et 37 retours en 2016* », calcule Jiapu Wang, représentant de l'opérateur chinois en Europe. Parti le 6 avril, le train numéro X8011/2 a franchi la frontière avec le Kazakhstan à Alataw Shankou ; traversé six pays européens avant d'arriver à Duisbourg, ville allemande située dans la plus grande région industrielle d'Europe qui accueille des trains de marchandises chinois depuis déjà deux ans. Après

une courte pause de vérification, il a repris la route pour déposer ses quarante-et-un conteneurs à Lyon. (Le Monde – 21/04/2016)

Log n'Play, samedi : 1 300 offres à pourvoir en logistique et transports. Log n'Play épisode 4, c'est ce samedi matin. Gros coup de projecteur sur la filière logistique en général et sur le centre Eurologistic de Delta 3 en particulier, l'événement a attiré l'an passé 3 000 visiteurs. Cette fois, 42 entreprises sont attendues avec, dans leurs valises, 1 300 offres d'emploi. (La Voix du Nord – 21/04/2016)

Logistique-transports : 1300 emplois à pourvoir en Hauts-de-France. 42 entreprises sont attendues avec 1 300 offres d'emploi, demain samedi à Dourges (Pas-de-Calais), le long de l'autoroute A1, pour la 4ème édition de Log n'Play (105 emplois chez Scapartois, 150 chez Amazon, 75 chez Décathlon, 50 chez Viapost, 26 à la SNCF, 40 chez Depaeuw,...). A noter le nombre important d'offres dans l'intérim, 583 en tout. (Courrier Picard – 22/04/2016)

Canal Seine Nord Europe

La commission pour le foncier du canal Seine-Nord refait surface. À l'arrêt depuis 2013, la commission d'aménagement foncier autour du canal Seine-Nord a repris ses réunions. Preuve que le chantier n'est plus enterré. À Marquion, les agriculteurs avaient surtout des questions autour de l'éventuelle voie ferrée entre Cambrai et Douai. L'année 2016 sera une année décisive pour le projet. En mars, le vice-président des Hauts-de-France, Gérald Darmanin, en visite à Nesle (Somme), avait détaillé le protocole financier, à savoir les participations de l'Europe à hauteur de 1,8 milliard d'euros, de l'État pour 1 milliard d'euros, des collectivités pour 1 milliard d'euros, et du conseil régional pour 302 millions d'euros. (La Voix du Nord – 08/04/2016)

La société du canal Seine-Nord est lancée. Le Conseil des ministres d'hier a adopté l'ordonnance relative à la création du canal Seine-Nord-Europe. Etape fondamentale pour ce futur barreau fluvial de 107 km, entre Compiègne et le canal Dunkerque-Escaut qui doit relier la Seine à l'Escaut, donc le bassin parisien aux grands ports du nord de l'Europe, via notre région. Cette société va réunir au sein de ses organes de gouvernance l'ensemble des partenaires financiers du projet, l'Etat et les collectivités territoriales. La création de la société s'ajoute à la signature le 1er décembre dernier d'une convention de financement qui a permis de confirmer l'engagement d'un financement européen à hauteur de 40 % au moins sur sa première tranche. Les présidents des Hauts-de-France, d'Ile-de-France, ainsi que des départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme doivent se réunir lundi



« Think ahead, move sustainable »

pour réaffirmer les engagements de chacun. Début des travaux toujours attendus en 2017. (La Voix du Nord – 21/04/2016)

Vers la création de la Société du canal Seine-Nord Europe. Avec la création de la société de projet, pour laquelle une ordonnance a été présentée en Conseil des ministres, le canal Seine-Nord s'apprête à franchir une étape décisive. Comme prévu, l'ordonnance de création d'une société de projet pour la réalisation du canal Seine-Nord, établissement public baptisé « Société du canal Seine-Nord Europe », a été présentée en Conseil des ministres le 20 avril 2016 par Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports. La création par ordonnance de cette société de projet était prévue par la loi Macron, adoptée par l'Assemblée nationale en juillet 2015. « *La Société du canal Seine-Nord Europe aura pour mission la réalisation de ce grand projet, qui constituera un maillon essentiel du réseau fluvial français et européen* », indique Alain Vidalies. La Société du canal Seine-Nord Europe aura une seconde mission : le développement économique des territoires en lien avec l'utilisation du canal. Le secrétaire d'État précise aussi que la société de projet « *réunira au sein de ses organes de gouvernance, et notamment de son conseil de surveillance, l'ensemble des partenaires financiers du projet, Etat et collectivités territoriales. Cette ordonnance est une nouvelle étape majeure vers la concrétisation du projet. Elle s'ajoute à la signature, le 1er décembre 2015, de la convention de financement entre la France, la Commission européenne, la Wallonie et la Flandre, qui a permis de confirmer définitivement l'engagement d'un financement européen à hauteur de 40 % des coûts des travaux du projet sur la période 2014-2019* ». (N-PI.fr – 22/0482016)

Calais Port 2015

Chantier Calais Port 2015 : où en sont les embauches ? Le chantier d'extension du port de Calais n'en est qu'à ses débuts. Au niveau de l'emploi, seuls 23 recrutements ont été faits et huit recrutements sont en cours. Le plus gros des embauches se fera dans deux à trois ans. Pour ces embauches, une cellule opérationnelle emploi a été mise en place. (La Voix du Nord – 21/04/2016)

Ressources Web



Une interview de Fernando Morales, directeur des opérations supply chain de Kiabi, pour Logistiques Magazine, à voir sur <https://youtu.be/ITKfwdvIOPY>



Nov@log : Découvrez le 1^{er} numéro de la veille "innovation

logistique" <http://goo.gl/Dkszjs>

Agenda

1 journée de formation au Transport Fluvial, Mardi 17 mai 2016, au Port de Lille. Le programme est disponible sur : <http://goo.gl/BEZMpI>



La Révolution Logistique & Supply Chain 2020. Mardi 31 Mai 2016 - 17H à 19H30 - Métaphone, à côté du Campus Euralogistic sur Delta 3 (Dourges). Inscription sur : <https://goo.gl/M8H80s>

France Logistique 2025

La logistique au Conseil des ministres. Le 23 mars 2016, alors que se déroulait la SITL, le Conseil des ministres a parlé d'une mobilisation nationale en faveur d'une logistique durable et compétitive : France Logistique 2025. La logistique au Conseil des ministres Le 23 mars 2016, alors que se déroulait la SITL, le Conseil des ministres a parlé d'une mobilisation nationale en faveur d'une logistique durable et compétitive : France Logistique 2025. Le compte-rendu du Conseil des ministres, qui s'est déroulé le mercredi 23 mars 2016, ne laisse aucun doute : la logistique fait désormais partie des enjeux stratégiques de la France. On peut en effet y lire : "depuis l'adoption de la loi du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière de transport, le gouvernement travaille à l'amélioration de la performance de la chaîne logistique au service du développement économique et de la transition énergétique". Dans le cadre des travaux de la Conférence nationale sur la logistique du 8 juillet 2015, qui avait été préparée lors de la conférence environnementale de 2014, l'ensemble des parties prenantes ont identifié les enjeux et les mesures concrètes à mettre en œuvre autour d'une stratégie nationale "France logistique 2025". Le conseil stratégique de l'attractivité présidé par le Président de la République, le 22 mars, y a fait largement référence. (Logistiques Magazine, via WK-TL – 01/04/2016) ... à voir sur : <http://goo.gl/oRWsOc> & <http://goo.gl/JcEUM8> (Article du MOCI)